



Synthèse

Comité de liaison du 29 août 2023

La première rencontre du comité de liaison du projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) a eu lieu le 29 août dernier à Montréal-Est

Présences au comité de liaison

Des représentant.es des organisations suivantes étaient présent.es à cette première séance du comité de liaison, en plus de l'équipe du promoteur et des personnes responsables de la modération et de la prise de note.

Membres du comité	
<i>Direction des affaires juridiques et du greffe, Ville de Montréal-Est</i>	
<i>Direction de la gestion du territoire et environnement, Ville de Montréal-Est</i>	
<i>Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve</i>	
<i>Direction régionale de la sécurité civile de Montréal et Laval, ministère de la Sécurité publique</i>	
<i>Collectif en environnement Mercier-Est</i>	
<i>Corporation de développement communautaire de la Pointe</i>	
<i>Administration portuaire de Montréal</i>	
Équipe du promoteur	
Matthew McKernan	<i>Vice-président, CIAM</i>
Luc Tremblay	<i>Chargé de projet, Progesys</i>
Christine Guay	<i>Directrice – Études d'impacts, WSP</i>
Modération et prise de notes	
Eva Falk Pedersen, modératrice	<i>Directrice principale, TACT</i>
Catherine Maertens	<i>Coordonnatrice, TACT</i>

Présentation

Contexte

Le comité de liaison a été mis en place dans l'optique de créer un canal de communication entre les citoyens et citoyennes de Montréal-Est, les groupes environnementaux, la Ville de Montréal-Est et les promoteurs du projet. C'est un comité bénévole et il n'y a aucun quorum nécessaire pour aller de l'avant avec les séances du comité. Le comité de liaison couvrira l'ensemble du projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire incluant les périodes de construction et d'exploitation.

Il est prévu de tenir deux rencontres par année pendant la période de construction et une rencontre par année une fois que la mise en service sera complétée. CIAM et son équipe demeurent disponibles entre les rencontres pour recueillir les commentaires et les questions des membres du comité de liaison ou des parties prenantes ou tenir une rencontre extraordinaire si une situation le requérant se présentait.

Quelques mots sur CIAM

CIAM est un OBNL qui représente plus d'une trentaine de compagnies d'aviation. CIAM gère l'approvisionnement du carburant d'aviation qui est un produit peu volatil alimentant de façon sécuritaire les avions. Le projet dont il est question dans le cadre de ce comité vise l'entreposage et la manutention du carburant de type Jet A et Jet A-1.

Résumé du projet

CIAM est le promoteur d'un projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire incluant les connexions nécessaires à la réception et au transport de carburant, afin d'approvisionner de façon plus fiable et sécuritaire les compagnies aériennes aux aéroports internationaux Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, Pearson de Toronto et MacDonald-Cartier d'Ottawa.

Le projet comprend les trois composantes principales suivantes :

- Site 1 : Terminal maritime d'approvisionnement de carburant aéroportuaire
- Site 2 : Installation de chargement des wagons-citernes et des camions-citernes
- Pipeline entre le site 1 et le site de raccordement existant de Pipelines Trans-Nord Inc. (PTNI).

L'objectif du projet est d'assurer l'approvisionnement d'aéroports en rapprochant le carburant de ces derniers. Le projet prévoit la construction de cinq à huit réservoirs pour entreposer le carburant d'aviation à Montréal-Est (phases 1 et 2 du projet). Ainsi, les compagnies aériennes auront un approvisionnement plus efficace et sécuritaire. L'emplacement des réservoirs de carburant est donc plus stratégique pour alimenter les aéroports de Montréal, d'Ottawa et de Toronto.

Les avantages sont nombreux, notamment au niveau de la fiabilité et de la sécurité du transport du carburant. De plus, le projet assurera le transport de carburant avec une meilleure efficacité en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, il permettra de répondre à la demande

grandissante pour le transport aérien de passagers.

Échéancier des travaux

La construction se déroulera entre l'automne 2023 et la fin de 2026. Cela représente une période de construction d'environ 3 ans et demi.

Voici un aperçu des travaux à venir :

- 2023 : Les demandes de permis et d'autorisations nécessaires au démarrage de la construction sont en cours ce qui permettra de procéder avec les travaux de réhabilitation des sols au site 1, l'amélioration géotechnique des sols au site 1 et aux forages dirigés pour relier les sites 1 et 2.
- 2024 : Les travaux d'amélioration géotechnique au site 1 seront complétés et les travaux de réhabilitation des sols au site 2 débuteront. Les infrastructures souterraines et les fondations des équipements seront réalisées. L'érection des premiers réservoirs débutera par la suite.
- 2025 : Les réservoirs continueront d'être érigés. La tuyauterie, les pompes et les systèmes de filtration seront installés. Les bâtiments seront construits. Cette période marquera également le début des travaux d'électricité. Les travaux d'installation des voies ferrées débuteront sur le site 2.
- 2026 : Les travaux seront finalisés afin que le terminal soit en service à la fin de 2026.

Mesures d'atténuation

De nombreuses mesures d'atténuation ont été prévues pour limiter les impacts du projet sur l'environnement et réduire les nuisances pour les citoyens et citoyennes de Montréal-Est. Quelques exemples :

- Au niveau des impacts visuels : des bermes seront érigées le long des sites 1 et 2 pour atténuer la visibilité à partir de la rue Notre-Dame. Il est discuté également qu'un belvédère d'observation pourrait être construit afin d'offrir des percées visuelles vers le fleuve.
- Un nettoyage régulier des rues est prévu ainsi qu'une gestion adéquate des matières résiduelles.
- Les plans de camionnage de la Ville de Montréal-Est et de la Ville de Montréal seront respectés au niveau des itinéraires et des horaires de circulation.
- Il est à noter que les travaux se dérouleront principalement le jour entre 7h et 19h. La planification des horaires des travaux tiendra compte du dérangement causé par le bruit.
- Une demande a été effectuée pour activer le feu de circulation existant à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la rue Gamble afin d'assurer la sécurité en bordure du chantier

de construction. De plus, considérant la présence de la piste cyclable, une signalisation adéquate sera mise en place afin de sensibiliser à la fois les camionneurs et les cyclistes/piétons pour prévenir les accidents.

Bonification des mesures d'atténuation proposée par les membres du comité

Plusieurs membres du comité de liaison ont proposé des mesures d'atténuation additionnelles ou des bonifications aux mesures existantes. Une préoccupation particulière quant à la sécurité des cyclistes a été exprimée. Il y a aussi eu plusieurs échanges concernant la signalisation à adopter, ainsi que des interventions quant aux stratégies à privilégier pour freiner la propagation des contaminants.

Voici un résumé des mesures d'atténuation proposées par les membres du comité de liaison :

- Ajouter davantage de verdure aux abords du site afin que la vue sur le boulevard Notre-Dame soit plus agréable ;
- Assurer la sécurité des cyclistes en menant des campagnes de sensibilisation auprès des camionneurs, des cyclistes et des piétons ;
- Ériger des panneaux de signalisation pour assurer une saine cohabitation entre les différents usagers de la route ;
- Laver les roues des camions avant qu'elles franchissent les limites du site pour éviter la propagation de contaminants ;
- Nettoyer régulièrement la piste cyclable (à la même fréquence que la rue) pour éviter que des cailloux et des contaminants se retrouvent sur la voie.

Synthèse des engagements de CIAM

Voici un résumé des engagements de CIAM pris à la demande des membres :

- Inviter les membres du comité ZIP Jacques-Cartier à participer au comité de liaison. Ce dernier est un organisme ayant pour mission la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des rives du Saint-Laurent.
- Transmettre la présentation aux membres du comité de liaison et ajouter les liens vers les règlements pertinents, soit les règlements concernant la circulation et le bruit.
- Partager dans la mesure du possible les informations sur le transport ferroviaire.
- Maintenir un lien de communication étroit entre les rencontres de comités en faisant l'envoi d'une mise à jour trimestrielle aux membres (ex. : annoncer le début des travaux ou faire un retour au comité sur certains engagements pris par CIAM).
- Partager le bilan sommaire des plaintes reçues lors des rencontres du comité de liaison.
- Maintenir la rigueur prévue au processus de gestion des plaintes et revenir vers les plaignants.
- S'approvisionner auprès de fournisseurs locaux dans la mesure du possible.

- Travailler sur un plan de circulation prévoyant un affichage pour assurer la sécurité aux abords des chantiers.
- Maintenir une fréquence de deux rencontres par année pendant la phase d'exploitation du projet.